



HAL
open science

Qui sont les adultes qui font grandir les enfants ? & Conclusion : Mise en perspective pour les professionnels.

Pascale Breugnot

► To cite this version:

Pascale Breugnot. Qui sont les adultes qui font grandir les enfants ? & Conclusion : Mise en perspective pour les professionnels.. Dessines moi une famille - colloque de la Fédération Nationale ANEF, Nov 2017, Clermont-Ferrand, France. hal-02395957

HAL Id: hal-02395957

<https://hal.science/hal-02395957>

Submitted on 5 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Breugnot P. (2017), Qui sont les adultes qui font grandir les enfants ? & Conclusion : Mise en perspective pour les professionnels, Colloque Fédération ANEF « Dessine-moi ta famille », Clermont-Ferrand, 10 novembre.

Pascale Breugnot

Directrice des formations continues à l'École supérieure de travail social ETSUP, Chercheur associé Université Paris Nanterre

Intervention colloque ANEF Table Ronde

Pour me centrer sur la thématique du colloque « Dessine-moi une famille. Qui sont les adultes qui font grandir les enfants ? », je vais reprendre quelques éléments de l'étude (à laquelle je participe en tant que chercheur) ELAP - Etude Longitudinale sur l'accès à l'Autonomie après le Placement - étude qui a pour objectif de mieux connaître les conditions de vie des jeunes au moment de la fin de prise en charge – un peu avant et après la sortie de placement. Cette étude est pilotée par Isabelle Frechon (CNRS – Laboratoire Printemps, Chercheur associé à l'INED-UR6)¹.

La collecte a été réalisée auprès de 7 départements : Nord - Pas-de-Calais et 5 en Ile-de-France.

Une enquête en plusieurs vagues :

- 1622 jeunes ont répondu à la première vague d'enquête par questionnaire en 2013-2014.
- Dix-huit mois plus tard, en 2015, une seconde vague d'enquête a été réalisée auprès de 756 jeunes.
- L'étude n'est pas terminée. Nous poursuivons des entretiens qualitatifs auprès de 120 jeunes ayant répondu aux deux vagues d'enquête, la première vague a eu lieu et nous débutons, un an après, la seconde vague d'entretiens auprès des mêmes jeunes.

Connaître ce qui fait entourer pour les jeunes pris en charge en protection de l'enfance permet d'éclairer sur les difficultés ou les supports au moment de la sortie. Alors que nous apprenons cette enquête sur l'entourage :

Un entourage parental affaibli...

L'entourage de ces jeunes, à ces âges-là est particulièrement affaibli principalement par le fait que les parents ne soient plus dans leur univers :

- soit parce que le parent est inconnu ce qui est plus le cas des pères que des mères,
- soit parce qu'ils sont décédés : pour les jeunes de 17 ans : 23% non MIE et 47% des MIE sont orphelins de père et/ou de mère, soit 6 fois plus qu'en population générale,
- soit parce qu'ils sont sans lien au point de ne pas savoir où sont leur père et/ou leur mère : ainsi,
 - ✓ 38 % n'ont plus aucun contact avec leur mère entre 17 et 20 ans (parmi les non JIE c'est 33%, soit un 1/3)
 - ✓ et 59 % pour le père (54% pour les non JIE).

Ainsi 26% des jeunes de 17 à 20 ans n'ont plus aucun parent, 35% un parent et 31% les deux parents.

Un entourage compensé par d'autres personnes qui ont joué le rôle de parent...

¹ Frechon Isabelle, Marquet Lucy, (2016) « Comment les jeunes placés à l'âge de 17 ans préparent-ils leur avenir ? », *Documents de travail*, n° 227, Institut National d'Etudes démographiques, Paris, 9 p.

Nous avons posé deux questions :

- Nous leur avons demandé s'il y avait d'autres personnes qui avaient joué un rôle de parent(s) pour eux :

Alors, qui sont ces référents parentaux ?

Les trois-quarts des jeunes ont cité au moins un référent parental autre que leur parent.

Pour les jeunes placés, 59% de ces référents parentaux sont issus de la sphère extra-familiale et très largement de la sphère de la protection de l'enfance : les familles d'accueil sont le plus souvent citées, viennent ensuite les éducateurs ou les directeurs de foyers.

41% des référents parentaux sont issus de la sphère familiale. Les oncles et tantes sont davantage cités que des grands-parents

- **Nous leur avons demandé de nous lister toutes les personnes qui leur sont proches ET sur qui ils peuvent compter :**

Les jeunes citent en moyenne trois personnes proches².

- La sphère familiale : la moitié des jeunes sortis citent un membre de la famille comme personne sur qui ils peuvent compter, principalement les parents et la fratrie, alors que ceux encore en CJM ne sont qu'un tiers.
- La sphère de l'entourage institutionnel. Il s'agit principalement d'éducateurs ou de directeurs de foyers. Alors qu'elle compose une partie importante des personnes proches pour les jeunes placés, elle se réduit de manière drastique au moment de la sortie : 30% des jeunes pris en charge citent au moins un institutionnel de l'Ase comme proche et sur qui ils peuvent compter, ils sont moins de 10% lorsqu'ils sont sortis définitivement de l'Ase.
- La sphère de l'entourage des familles d'accueil (FA) : Parmi les jeunes qui y ont déjà été placés : 45% des jeunes déclarent au moins un proche issu d'une FA sur qui compter. Une fois sortis, encore 27% des jeunes citent encore cette sphère d'entourage.
- La sphère de l'entourage amical : 45 % des pris en charge et 40% des sortis citent au moins un ami comme une personne proche sur qui ils peuvent compter. Nous pouvons distinguer :
 - ✓ Les amis connus en dehors de l'ASE semblent être un entourage plus pérenne : un tiers des jeunes citent au moins un ami hors Ase comme proche, qu'ils soient sortis ou non.
 - ✓ La proportion des amis de l'ASE considérés comme proche diminue de moitié entre les jeunes lorsqu'ils sont placés et ceux sortis (25% vs 13%).
- La sphère conjugale : 33% des jeunes sortis déclarent un conjoint, ou de la belle-famille comme une personne proche sur qui ils peuvent compter.
- Des jeunes qui déclarent n'avoir aucune personne sur qui compter : ils sont 8%.

² Les données suivantes sont reprises d'une précédente intervention lors des Assises de la protection de l'enfance d'Elisa Abassi qui effectue sa thèse sur l'entourage des jeunes dans le cadre de la recherche Elap. Abassi Elisa, (2017)

Conclusion de la journée/perspectives en direction des professionnels ANEF

Dessine-moi ta famille. Qui sont les adultes qui font grandir les enfants ? ont quelque part été les fondements de mon passage de travailleur social à chercheur. En effet, la recherche dans le cadre de ma thèse « sur les innovations en protection » était à l'époque liée à ma propre recherche en tant que professionnel de terrain : comment peut-on faire autrement avec les familles de ces jeunes, être plus en amont, accompagner les placements et les retours, éviter les ruptures et faire du lien pour permettre à ces jeunes de construire leur histoire, leur parcours...

Quand j'ai commencé cette thèse en 2004³, je crois pouvoir dire que l'on se situait plus particulièrement à l'époque sur l'entourage très proche du jeune : notamment les parents, parfois la famille élargie. On prenait encore peu en compte ces divers liens construits au fil du temps, l'importance que ceux-ci avaient pour ces jeunes et leur devenir : les professionnels, les amis, voire toutes ces autres personnes qui peuvent venir marquer un parcours, soutenir, accompagner tous ces liens. Nous l'avons vu aujourd'hui avec les actions présentées par Monsieur Kreutzer et Monsieur Berry. On pourrait aussi parler de sentiments qui nous aident tous à avancer dans la vie. Mais comme l'a indiqué Madame Antony, magistrate, la loi ne parle pas d'affects, d'amour mais il est nécessaire de les intégrer dans notre accompagnement, nos pratiques.

Je reprendrai différents points abordés ce jour pour ouvrir sur les perspectives, peut-être plus particulièrement sous forme de questions soulevées aujourd'hui.

Nous avons vu qu'à ces âges, les ruptures avec les parents sont davantage causées par l'absence totale de contact avec eux plutôt que d'une mauvaise entente (seulement 10% disent s'entendre mal avec leur mère et 7 % avec leur père ? quand ceux-ci sont présents). On a parlé dans la salle que, pour certains parents et jeunes, des temps de répit étaient nécessaires. Mais comment reconstruit-on du lien après ces répits ? Je pense qu'il faut aussi se questionner sur qu'est-ce qui fait lien ? Quelle est la teneur de ces liens familiaux ? Comment sont-ils accompagnés ou comment en prendre soin ? Que soutenir, porter, préserver ? Des liens réels, des liens symboliques ?

Et ce d'autant plus que nous savons par cette étude ELAP – Etude Longitudinale sur l'Accès à l'Autonomie après le Placement (Ined-Cnrs Printemps)⁴ qu'à la sortie du dispositif 1 jeune sur 4 est hébergé par un membre de sa famille⁵, le plus souvent les parents. Ils sont donc nombreux à revenir chez leurs parents, alors n'oublions pas ce lien. Mais ils aussi hébergés par des personnes de la sphère amicale, de la sphère conjugale, de la famille d'accueil après la fin de mesure, alors comment prenons-nous en compte ce réseau ? La thématique de cette

³ Breugnot, P. (2011), *Les innovations socio-éducatives. Dispositifs et pratiques innovants dans le champ de la protection de l'enfance*, Rennes, éditions EHESP.

⁴ <https://elap.site.ined.fr/>

⁵ Cf. Elisa Abassi

journee vient bien pointer la necessite, outre la relation avec le(s) parent(s), avec le jeune, de prendre en compte un reseau plus large.

Nous avons vu egalement que ces jeunes ont d'autres referents parentaux et alors que dans les enquetes en population generale, les referents parentaux sont issus a 84 % de la sphere familiale, pour les jeunes places, 59% des referents parentaux sont issus de la sphere extra-familiale et tres largement de la protection de l'enfance.

Donc, une place importante que les jeunes dedient aux professionnels qui les ont accompagnes ce qui amene a certaines questions. Certes l'intervention est bien cadree par une mesure, mais quelles sont les limites de l'action des professionnels ? A partir de quand vont-ils au-dela de leurs competences purement professionnelles et jusqu'ou ? Quels souvenirs, quels liens a-t-on construits ensemble : le professionnel compte pour moi, est-ce que je compte pour lui ? Est-ce qu'il sera la si j'ai juste besoin d'un conseil, de lui parler ? Est-ce que le simple fait de savoir que celui-la existe bien quelque part permet de surmonter les episodes de solitude ou d'abattement ?

Nous venons ainsi toucher la question de l'engagement, de cette part de subjectif dans la relation a l'autre. Quels sont les espaces au sein des institutions pour en parler ? Pour s'engager tout en ayant des garde-fous au sein de cet univers professionnel ? Jusqu'ou aller ? et d'ailleurs faut-il en parler au sein des institutions ? Ne dit-on pas « pour vivre heureux, vivons cache ». Est-ce que la formalisation au sein des institutions apporterait un plus ou cela risquerait-il de remettre en cause ces liens ou les vider de leur sens ?

Que nous disent ces jeunes sur ce qui fait famille ou sur les personnes qui ont joue un role important pour eux et qui sont venus toucher ce lien, nous l'avons vu dans les propos des jeunes de ce jour :

- Liens de filiation avec les parents,
- Liens affectifs, educatifs, electifs avec les professionnels, voire d'affiliation notamment en famille d'accueil. Il s'agit bien des distinctions que faisait Alain Guyard entre autorite traditionnelle et autorite elective.
- Liens avec le groupe fraternel, les pairs
- Liens crees aupres de diverses personnes (structures, associations, clubs, milieu professionnel...).

Je reprendrai quelques propos de jeunes de l'enquete Elap concernant les liens avec les professionnels :

Simon, 20 ans, en contrat jeune majeur qui s'arrêtera en octobre prochain à ses 21 ans, est toujours en lien avec sa famille d'accueil

Je suis rentré à l'ASE à 6 mois en famille d'accueil et j'y suis resté jusqu'à 19 ans. Puis j'ai eu un appartement en logement étudiant car il fallait que je me prépare à vivre seul. Je vais les voir (la famille d'accueil) une fois par semaine car je les considère comme mes parents.

Avez-vous des nouvelles de vos parents ?

Oui de mon père, je le voyais tous les mois quand j'étais petit puis un peu moins. Ma mère j'ai très peu de nouvelles, c'est quelqu'un qui ne s'intéresse pas à moi.

Fabien, 22 ans : a vécu trois ans dans la même association (foyer – semi autonomie – autonomie) considère la directrice du foyer comme sa protection

Pour la fête des mères, j'avais envoyé un message à ma directrice... et je lui ai aussi envoyé un message pour la fête des pères... parce que j'ai dit « quand j'étais en foyer vous m'avez servi de papa et de maman ». Pourtant au début elle m'a fait peur ! Attention, tu rentres en foyer là, les horaires c'est comme ça... J'avais peur ! Et au contraire, cette dame-là elle était comme pas possible... [...] au final elle m'a mis bien sur tout.

Armand, 19 ans : a gardé des relations avec les éducateurs

Quand on est sorti, les éducateurs si on pose une question, ils peuvent nous donner un renseignement. Il y en a qui nous contactent pour prendre des nouvelles, on a de bons liens. La chose qui peut changer c'est dans le rapport, c'est juste le fait que ce ne soit plus un éducateur/référent mais juste deux personnes qui se parlent. Enfin... c'est plus de la rigolade entre bons potes que éducateurs/référents.

Alors qui se considère ou plutôt qui le jeune considère-t-il comme important dans son entourage ? Est-ce qu'un arrêt de prise en charge, une rupture remet en cause ce lien, ce sentiment d'appartenance, voire d'affiliation ?

Que penser de tout cela ?

Pendant longtemps, nous avons pensé devoir assurer une continuité en quelque sorte « absolue », mais nous savons que très peu de jeunes ne connaissent qu'un seul lieu de placement (il en est de même en milieu ouvert en ce qui concerne le changement d'intervenant, voire d'institution). A 17 ans, 30% ont connu un lieu, 30% deux lieux et 20% trois lieux, les autres plus encore : changement de lieu de vie, parfois d'école, de suivis divers, d'amis... Et il ne faut pas oublier que la discontinuité et le départ peut être salutaire quand cela se passe mal. Par contre, il s'agit de nommer ces ruptures, d'en comprendre le sens car dans les entretiens avec les jeunes tout cela n'est pas très clair pour eux. Alors vu que ce changement est inéluctable, il s'agit bien d'aider l'enfant, le jeune à garder des attaches, des liens, ce qui lui permet de se sentir confiant quand sa situation change et évolue, confiance en l'avenir mais pour ce faire confiance en l'autre.

Ce changement est bien aussi ce qui leur permettra d'assurer les aléas du quotidien, à savoir gérer les compromis, négocier, s'adapter, à condition que l'on ait instauré la confiance en l'autre. Cette question de la confiance est soulevée lorsqu'on pose aux jeunes d'Elap la question : est-ce que vous demandez de l'aide facilement ? Si les deux tiers demandent de l'aide facilement, un quart préfèrent se débrouiller seul et 8% disent ne pas savoir à qui demander de l'aide. Ces réponses viennent donc aussi pointer la question de l'isolement de certains qui n'ont pas autour d'eux d'entourage proche.

Ce manque d'aide, de soutien peut les amener parfois à connaître des épisodes de rue. Pour les jeunes que nous avons interrogés, sortis en moyenne depuis un peu moins d'un an du dispositif, 8% d'entre eux ont déjà eu un épisode de rue.

Autre point, si le type de placement dans lequel ils étaient à 17 ans n'a pas d'impact significatif sur le fait de sortir ou de poursuivre en CJM, le fait d'avoir vécu un *parcours imposé* entraîne souvent une sortie précoce du dispositif. Comment permettre au jeune de participer

activement aux décisions le concernant, le rendre acteur ? Et nous rejoignons ici les propos d'Alain Guyard sur la difficulté de vivre sous des autorités imposées.

Pour contribuer à construire cette sécurité, cette confiance, il ne s'agit pas que d'un lien unique, d'une personne, il y a les liens électifs forts, mais il s'agit aussi de la multiplicité de relations, d'un réseau de proximité qui viennent constituer une base sécurisante et contribuent au parcours de vie.

La théorie de l'attachement a été l'objet de nombreux travaux et est intégrée dans nos modèles théoriques en protection de l'enfance, mais qu'en est-il des liens affectifs au-delà de la petite enfance ? N'est-il pas nécessaire dans l'accompagnement psycho-éducatif quotidien, de se tourner vers d'autres références théoriques nous permettant de regarder de plus près les besoins d'affiliation, les besoins d'appartenance, la dimension de la rupture, des ruptures. Tout au long de la journée il a été souligné la nécessité de prendre en compte d'autres disciplines, des croisements théoriques pour permettre une autre lecture, un nouvel éclairage.

Quand le parcours en protection de l'enfance se brise, quels sont les liens qui restent intacts ? Qu'en est-il du réseau : les relations internes, les relations ouvertes, les relations réelles ou virtuelles ? Quelle est l'importance de ces rapports humains : importants ou superflus ? fréquents ? Un contact parmi d'autres ? Quels nouveaux rapports se construisent ? Mais aussi qu'en est-il du sentiment d'appartenance familiale notamment en famille d'accueil, sentiment d'appartenance qu'éprouvent les jeunes qui ont vécu un parcours en protection de l'enfance qui existe aussi en collectif. Ayrton nous a bien illustré ces liens individuels mais il a aussi insisté sur la place importante du collectif (de ce lieu institutionnel) une maison en quelque sorte.

Agnès Martial nous a engagé à penser la pluridisciplinarité, la parentalité additionnelle, penser des relations souples. Mais nous avons vu lors de la 2^e table ronde que ce n'était pas si simple que cela au regard du débat sur l'autorité parentale et les actes usuels.

Alors qu'en population générale, la période du passage à l'âge adulte tend à s'allonger et à s'appuyer fortement sur les solidarités parentales, l'accès à l'autonomie des jeunes pris en charge en protection de l'enfance est supposé se dérouler sur une période courte et le plus souvent sans grand appui familial.

Comme l'indique De Singly⁶, le passage à l'âge adulte comprend *l'indépendance*, la personne disposant de ressources propres (notamment financières) qui la rendent autosuffisante et *l'autonomie*, qui est « la capacité d'un individu de se donner lui-même ses propres lois » et pouvoir ainsi définir des règles de conduite, ses orientations de vie. On peut donc disposer d'une certaine autonomie sans être indépendant et inversement.

Le travail de préparation à l'autonomie est un enjeu majeur pour atténuer l'effet de couperet des 18 ans (ou pour une partie de jeunes à 21 ans). Les réponses de ces jeunes à cette étude ELAP viennent nous interpeller sur des pratiques basées très fortement à cet âge de la vie sur l'autonomie et l'indépendance : financière – logement – travail. Qui certes nous oppressent jeunes, mais aussi professionnels. Il s'agit de besoins de base auxquels il faut répondre pour

⁶ Singly de, F., (2000) « Penser autrement la jeunesse », *Lien social et politique*, n°43.

assurer la vie au quotidien du jeune, mais le but premier de nos interventions n'est-il pas aussi d'aider les jeunes à établir et à maintenir des relations essentielles pour satisfaire leurs besoins en tant qu'êtres humains ? Mais n'oublions pas ce que nous a dit Alain Guyard quant au choix de chacun de son autorité et le fait de ne pas vivre sous des autorités imposées.

Nous pouvons donc nous interroger si nous ne mettons pas trop l'accent sur l'indépendance des jeunes au détriment de « l'interdépendance »⁷ c'est-à-dire l'établissement et le maintien de relations essentielles lors de ce passage à l'âge adulte. Le soutien social et les relations sociales sont intangibles, incontournables et essentielles à la transition des jeunes dans la mesure où les risques d'isolement social sont importants. Ils sont souvent coupés de plusieurs appuis lorsqu'ils quittent le dispositif de protection de l'enfance et ils sont souvent peu préparés à établir de nouvelles relations. Il s'agit ainsi d'affirmer que les êtres humains sont interdépendants (besoin de se relier et de fonctionner avec les autres, utiliser l'influence et les ressources communautaires, pouvoir gérer les tâches de la vie quotidienne et avoir des interactions positives et appropriées avec des individus, des groupes, des organisations, des systèmes sociaux). « Interdépendance » qui permettrait ainsi de mettre l'accent sur un objectif primordial de nos interventions : aider les jeunes à établir et maintenir des relations essentielles pour satisfaire leurs besoins en tant qu'êtres humains, ce qui privilégie une vision multidimensionnelle de l'intervention. Mais aussi, comme nous l'indiquait Gérard Neyrand : penser la co-éducation comme partie de la co-socialisation, penser pluriparentalité et co-éducation afin d'arriver à dépasser l'idée de concurrence.

Les débats de ce jour ont montré que ce n'était pas toujours facile mais que ce serait bien l'axe vers lequel tendre.

Quelques points que nous n'avons pas abordés aujourd'hui et sur lesquels Olivia Guérout tenait à ce que je les intègre dans cette conclusion :

- Nous n'avons pas du tout abordé la question de ces mineurs que nous accompagnons et de leur enfant, ces parentalités précoces mais qui sont de fait ce qui fait famille pour le jeune,
- Peut-être aussi ce qui ressort de l'enquête ELAP : la difficulté pour ces jeunes vivant en collectif, mais aussi en semi-autonome, d'avoir des relations comme tous les autres jeunes, relations amicales où l'on peut inviter ses amis dans son lieu de vie, relations amoureuses. Il s'agit bien ici de la question des liens avec les autres jeunes de leur âge et de la socialisation.

En effet ces fins de parcours par l'apprentissage à l'autonomie nécessitent de pérenniser les supports d'entourage existants tout au long du parcours de l'enfant, du jeune, tout en en construisant de nouveaux. Il s'agit bien de « Dessiner une famille et de prendre en compte les différents adultes qui font grandir les enfants ».

⁷ Goyette, M., Royer M.N., (2009), « Interdépendance des transitions vers l'autonomie de jeunes ayant connu un placement : le rôle des soutiens dans les trajectoires d'insertion », in dossier « Difficiles parcours de jeunesses », *Sociétés et Jeunesses en difficulté*, n°8, Automne 2009.